



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires

Service Agriculture et du Développement Rural
Affaire suivie par : Guillaume FENAT
Secrétariat de la CDPENAF
Tél : 01 60 56 73 00
Mél : ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr

Vaux-le-Pénil, le 25 août 2023

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS (CDPENAF)

Monsieur le Maire,

Par courrier réceptionné le 25 juillet 2023, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) au titre de la déclaration de projet pour permettre l'implantation d'un hangar agricole, en transformant sur un secteur précis un zonage A inconstructible en zonage Ac permettant l'implantation des constructions agricoles.

La commission s'est réunie le jeudi 24 août 2023 pour examiner cette déclaration de projet, qui a été présentée par le secrétariat de la CDPENAF à partir des éléments transmis.

Après avoir présenté le projet, il a pu répondre aux questions des membres de la commission et apporter des éclairages et des justifications sur le projet.

La commission a rendu un avis favorable, au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers sur votre déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de la commune de Fay-les-Nemours pour permettre ce changement de zonage.

La CDPENAF souligne ici, l'importance de prévoir dans les PLU des secteurs agricoles constructibles suffisamment larges, qui peuvent être soumis à des règles d'insertion paysagère, afin d'éviter d'avoir besoin de recourir à des procédures de modifications de zonages.

Conformément à l'article R153-8 du Code de l'urbanisme, cet avis est impérativement à joindre au dossier d'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur Christian PEUTOT
Mairie
30 rue Grande
77167 Fay-les-Nemours

Pour le directeur départemental
L'adjoint au directeur

Laurent BEDU